

Les politiques structurelles.

Réformes structurelles » renvoie à la notion d'actions qui, tout en n'étant pas nécessairement irréversibles, sont **décidées pour une période de temps substantielle** et qui concernent les **cadres légaux et conventionnels**, ou les **structures matérielles**, de l'économie et de la société.

Elles modifient les règles de fonctionnement de l'économie et les infrastructures qui sont mises à la disposition des agents économiques.

Edmond Malinvaud :

- Les politiques structurelles agissent dans le but d'augmenter la croissance à LT et la compétitivité de l'économie.
- Elles sont diverses: politique du logement, financement de la recherche publique, lutte contre l'échec scolaire, réforme du système bancaire...

3 objectifs:

1. Augmenter la croissance potentielle.

- Faciliter l'accumulation des FDP: politiques de l'emploi, de la concurrence...
- Améliorer l'efficacité de leur combinaison: importance de l'innovation à l'approche de la frontière technologique.

2. Favoriser les innovations.

- Jouer sur les incitations à I, importance de la R et D (cf graphique suivant). Importance de la concurrence (Aghion et Howitt, contrairement à Schumpeter).
- Importance des institutions (D. North): DDP, brevets...
- Importance des connaissances et du niveau de qualification: théories de la croissance endogène.
- Pour Schumpeter monopole = favorise aussi innovation.

Usa Japon scandinave = consacre plus à la R&D que FR or = enjeu très imp pr croissance

3. Rendre la croissance soutenable.

Rapport Brundtland en 1987.

- Développement durable => importance des générations futures => conserver le stock de K (pas seulement physique mais aussi naturel).

==> cause de la défaillance des institutions = cause de la croissance économique à long terme.

Il faut des institutions stables = règle implicite ou explicite ==> cadre pr les comportements éco des agents, qui permettent la création d'un marché.

I. La politique industrielle.

A. L'État volontariste: la logique « top down » de substitution au marché.

Politique industrielle =

- Ensemble des actions des pouvoirs publics dont l'objectif est d'assurer le développement et la compétitivité des entreprises.

- Dispositifs qui visent à orienter la spécialisation sectorielle ou technologique de l'économie.

- Depuis le milieu des années 2000 en Éthiopie (10.2% en 2017) ==> Depuis qqes années tx de croiss à 2 chiffres (une des plus forte au monde). Recettes = mise en place de pol industrielles forte. Éthiopie a fait des choix opposés à ceux prônés par le FMI (libéralisme) et ont optés pr pol keynésiennes et protectionnisme éducatif (F. List). Le Gouv a mis en place diff plan pour chaque secteur en fonction de leur capacités d'entraînement de l'éco et pas des avantages comparatifs. Éthiopie dans 2000' = agri très imp. Idée est de trouver des débouchés à ces secteurs de l'agri. Ces Secteur = besoin de Mo = même stratégies que pays asiatic.

• **Stratégie pertinente si le pays est éloigné de la frontière technologique: logique de rattrapage.**

• Modalités nombreuses :

- Planifications des activités économiques.

- Nationalisation de firmes stratégiques.

- Aides directes à certaines firmes ou filières : créer un « champion national ».

• Hypothèses fortes pour que cela soit efficace :

État = agent bienveillant, impartial et efficace en fixant les priorités.

• **Plus un pays se rapproche de la frontière technologique, dans un contexte de concurrence internationale, plus les solutions proposées par l'État s'avèrent inefficaces.**

B. L'Etat crée un environnement favorable aux entreprises: la logique « Botton up ».

Lorsque qu'on laisse le marché choisir les spécialisations = c'est souvent sous-optimal = Esp, Grèce = immobilier = plus sensible à crise de 2008. Ou encore Vénézuela = hyper-spé sur pétrole. V = plus grande réserve de pétrole = Mais Pb d'approvisionnement car pneu st importés = et ils ne sont pas les moyens.

- **Importance de la concurrence pour** inciter à innover et repousser le frontière technologique de tout un secteur mais aussi rôle majeur de l'intervention étatique = subvention et aides = qui devrait être cofinancé avec secteur privé = pr éviter de mettre sous perfusion des secteurs où aides pas efficaces.

- « Ciblage des aides vers les secteurs où l'innovation et la concurrence jouent un rôle clé ».

C. Diversité des structures de marché, pouvoir de marché et stratégies concurrentielles.

1. **La CPP** = 5 hypothèses satisfaites =>

- Les agents économiques sont price-takers (pas de pouvoir de marché).

Secteur lucratif => entrée d'entreprises => hausse de l'O => baisse des prix => baisse des profits ... jusqu'à profit nul

- Modèle de CPP limité pour comprendre les logiques à l'œuvre sur les marchés concrets (pourquoi certaines entreprises dégagent un profit élevé et durable).

- Quid des marchés où la concu est faible et les asymétries d'information fortes?

2. La concurrence imparfaite.

- Relâchement d'une ou plusieurs hypothèses de la CPP => imperfections de marché.

- 2 grands types de modèles :

* avec asymétries d'information.

* avec pouvoir de marché (notamment des entreprises).

- Dans un contexte donné, les entreprises essaient de diminuer la pression concurrentielle et cherchent au maximum à s'éloigner de la CPP pour augmenter leurs profits.

- Elles mettent en place des stratégies concurrentielles afin de limiter la concurrence (pour avoir un prix supérieur au coût marginal) : barrières à l'entrée, cartels de producteurs, stratégies de concentration.

- Le but est de détenir un pouvoir de marché (devenir faiseur de prix), qui s'explique par :

* la différenciation des produits (création de demande captive) = concu monopolistique.

* l'existence de barrières à l'entrée ou à la sortie du marché (affaiblissement de la pression concurrentielle: on tend vers une situation de monopole).

* des pratiques anticoncurrentielles (abus de position dominante, cartel de producteurs en situation d'oligopole).

* Stratégies de concentration des firmes.

3. La concurrence comme processus (proche de l'école autrichienne):

- La **concurrence** (selon E.Combe) est assimilable à un processus permanent de sélection (destruction-créatrice), avec ses vainqueurs et ses vaincus, au gré des innovations et des changements de comportement des consommateurs.

- La concu pousse les entreprises à mettre en œuvre des stratégies ayant pour objectif de renforcer leur pouvoir de marché.

- La concurrence n'est pas antinomique avec le fait qu'une entreprise se trouve en monopole. Mais cette position pourra toujours être contestée (suprématie contestée par l'entrée de nouvelles entreprises qui viendront s'attaquer à la rente) => importance de la pression concurrentielle (ce n'est pas que le nombre d'entreprises sur le marché qui détermine le degré de concurrence).

Barrières structurelles : conséquences des caractéristiques du marché telles que le nécessaire maîtrise d'une technologie complexe ou des compétences particulières.

Exemples : coûts irrécupérables dans les industries de réseaux comme l'électricité (investissement dans des lignes électriques); économies d'échelle => les entreprises n'ayant pas la taille nécessaire ne peuvent entrer sur le marché.

Barrières stratégiques ou comportementales : optique de dissuasion par les entreprises en place.

Exemples : pratiques de prix bas (prix prédateurs); investissement en R et D (1700 brevets déposés par Nestlé pour protéger les dosettes Nespresso); stratégies de promotion (exclusivité de diffusion des matchs de L1); publicité.

• Instrument le plus connu de **mesure empirique de la concurrence** (utilisé par les autorités de concurrence): Indice d'Herfindhal-Hirschmann (IHH).

IHH élevé = peu d'offreurs, compétition peu intense

Plusieurs idées reçues sur la concu :

- La concu s'apparenterait à un jeu à somme nulle = pr Combe c'est faux même si avec destruction créatrice va entrainer certaine faillite, mais pas de désavantage globale.
- Si la conso gagne en baisse des prix il perd en qualité.
- La concu = destructrice d'emploi.

Il veut monter que concu prix plus bas et qualité et stimule croiss et emploi. Baisse des prix = arrive rapidement et aug de la qualité = sur le long terme.

Il prend pr ex le low cost aérien. Nvelle ent sont entrés sur le marché avec couts de prod de - 40% ==> prix du billet -30% = concu par les prix. De plus tous les autres ont été contraints de baisser leurs prix.

Pas de baisse de sécurité.

Cmt booster croiss et emploi? ==> gain de ProdT des nvx entrants. Concu ==> baisse du prix ==> aug de la D ==> aug emploi. Gain de prodT 36% dans secteur aérien en Europe entre 2010-2017.

Nbr de passer intra euro = aug de 47%. Création de 25 000 emplois sur même période.

Autre effet indirect = baisse des prix favorables à d'autres secteurs.

Eco sur prix du billet d'avion = changement de comportement sur place = plus de conso.

FR = gain de 100 000 emploi.

Pr lui les pouvoir pu ne doivent pas empêcher la destruction créatrice mais doit accompagner et protéger les salariés = protéger les salariés mais pas l'emploi/poste

D. Objectifs et modalités de la politique de la concurrence.

Politique de la concurrence =

- Type de politique structurelle dont l'objectif est de maintenir ou instaurer la concurrence sur un marché afin de limiter tout pouvoir de marché. Aussi dispositifs permettant de contrôler et réguler le degré de concurrence sur un marché.

• Asymétrie entre producteurs et consommateurs : des institutions doivent rééquilibrer le rapport de force entre les deux sinon le marché n'a pas les effets positifs attendus.

- C'est la fonction économique d'allocation de l'État.

Modalités prévues par le droit de la concurrence.

- Lutte contre les cartels et ententes illicites.

Cartel de producteurs = entente entre firmes d'un même secteur ayant pour objet de limiter la concurrence en jouant sur les prix ou les quantités produites.

- Interdiction dans l'UE sauf si: amélioration de la production ou de la distribution, progrès technique (« compétition ») ou économique favorisés et intérêt des consommateurs préservé et pas d'élimination de la concurrence.

- Les sanctions sont essentiellement financières.

- Importance de la prévention en rendant les sanctions dissuasives et en améliorant les procédures de détection (mise en place du programme de clémence depuis 2002 par l'UE selon lequel les entreprises qui dénoncent l'existence d'un cartel auquel elles participent peuvent bénéficier de l'immunité).

- Exemples :

Sanction de 534 M d'euros en 2005 par le Conseil de la concurrence de **Bouygues, SFR et Orange.**

Bruxelles, le 19 juillet 2016

La Commission européenne a estimé que MAN, Volvo/Renault, Daimler, Iveco et DAF ont enfreint les règles de concurrence de l'UE. Ces constructeurs de camions se sont entendus pendant 14 ans sur les prix de vente des camions ainsi que sur la possibilité de répercuter sur les acheteurs les coûts de mise en conformité avec les règles plus strictes en matière d'émissions. La Commission a infligé une amende record d'un montant de 2 926 499 000 euros.

- Répression des abus de position dominante.

Abus de position dominante = comportement d'entreprises en position dominante sur un marché (détenant plus de 50% des parts de marché) affectant de manière significative la concurrence diff d'un monopole.

En 2004, la Commission européenne avait demandé à **Microsoft** de fournir à ses concurrents des informations techniques détaillées, leur permettant de concevoir des logiciels compatibles avec Windows. La Commission demandait également au géant

du logiciel de proposer aux éditeurs de logiciel des licences d'utilisation *"non discriminatoires et à un prix raisonnable"*.

- 18 juillet 2018 - Pratiques anticoncurrentielles : la Commission inflige à **Google** une amende de 4.34 milliards d'euros pour pratiques illégales concernant les appareils mobiles Android en vue de renforcer la position dominante de son moteur de recherche (+ les applis Google préinstaller par Google sinon par le droit d'utiliser Android (appartient à Google))

- a exigé des fabricants qu'ils préinstallent l'application Google Search et son navigateur (Chrome) comme condition à l'octroi de la licence pour sa boutique d'applications en ligne (Play Store);

- a payé certains grands fabricants et certains grands opérateurs de réseaux mobiles pour qu'ils préinstallent en exclusivité l'application Google Search sur leurs appareils.

- a empêché les fabricants souhaitant préinstaller les applications Google de vendre ne serait-ce qu'un seul appareil fonctionnant sur d'autres versions d'Android non approuvées par Google (les « forks Android »).

- La Commission européenne a infligé, mardi 22 janvier 2019, une amende de 570 millions d'euros à **Mastercard** pour avoir « *augmenté artificiellement les coûts des paiements par carte, au détriment des consommateurs et des commerçants de l'UE.*

• Contrôle des opérations de concentration.

Concentration = processus d'accroissement de la taille des entreprises qui aboutit au cours du temps au contrôle d'une part croissante du marché. Différence entre **concentration verticale** = décrit un mode de contrôle sous une seule autorité de toute (ou partie) des étapes de la production à la distribution d'un produit ou service.

Concentration horizontale = consiste pour une entreprise à étendre son réseau, en acquérant ou développant des activités économiques au même niveau de la chaîne de valeur que ses produits, en absorbant la concu par exemple.

Fusion-acquisition = technique de concentration consistant à la mise en commun du patrimoine de plusieurs entreprises afin de n'en former plus qu'une seule.

- La Commission européenne, qui dispose depuis 1989 d'un droit de veto sur les grands projets de fusion (pas prévu par Traité de Rome), n'en a pas souvent fait usage. En près de trente ans, plus de 6 000 fusions ont été approuvées et moins d'une trentaine ont été bloquées.

Ex: La Commission européenne a interdit, mercredi 6 février, la fusion entre l'Allemand Siemens et le Français Alstom. Ce mariage était censé créer un champion européen du ferroviaire. Mais Bruxelles a estimé que le rapprochement des deux groupes était néfaste pour la concurrence sur le marché ferroviaire de l'UE.

Lorsque des entreprises envisagent de fusionner, elles doivent le notifier aux autorités de la concu. (Amende lourde infligée au groupe Altice pour avoir entamé une fusion avec SFR et Virgin Mobile en 2014 sans autorisation.) Pour se prononcer, les autorités cherchent notamment à prédire l'impact de la fusion sur le bien-être des consommateurs. Elles se réfèrent pour cela au concept de « surplus du consommateur »

Les autorités font l'hypothèse que **les restrictions de concurrence s'accompagnent d'un prix d'équilibre plus élevé qui pénalise les consommateurs et rend par là-même les autorités plus réticentes à valider une fusion.**

- La Commission européenne a annoncé mercredi 6 février 2019 qu'elle s'opposait au **rapprochement d'Alstom et de Siemens**, censé mettre sur les rails un champion européen du ferroviaire capable de rivaliser avec la concurrence asiatique.

II. La politique de l'emploi.

Politique de l'emploi (selon Y.L'Horty) = ensemble cohérent d'actions visant à lutter contre le chômage, à soutenir la création d'emplois ou le maintien des emplois existants.

Au sens strict: politique qui agit sur le chômage structurel.

« Contre le chômage, tout a été essayé. » François Mitterrand (1993)

A. La distinction entre politiques actives et politiques passives.

- **Politiques passives** => soutien aux chômeurs = Indemnisation des chômeurs + Préretraites.
 - **Politiques actives** => stimulation de la D de L, amélioration de la qualité de l'O, action sur les incitations à travailler => appariement efficace
- Subventions pour le maintien ou la création d'emplois => incitations.
- Création directe d'emplois destinés à des publics défavorisés.

- Subventionner les créations d'entreprises...
 - Politiques d'activation dans l'ensemble des pays développés:
 - Pays anglo-saxons: « activation dure »;
 - Pays scandinaves: « activation douce ».

Logique développée en France:

Le 11 janvier 2013, les partenaires sociaux sont parvenus à un accord national interprofessionnel (ANI) sur la compétitivité et la sécurisation de l'emploi.

Volet sécurisation des parcours professionnels

- *L'ANI prévoit qu'un chômeur qui retrouve un emploi sans avoir consommé tous ses droits à l'assurance-chômage, puisse conserver ce reliquat.*
- *Création d'un compte de formation, qui suivra le salarié tout au long de sa vie professionnelle.*
- *Mieux encadrer le travail à temps partiel.*
- *Taxer le recours aux contrats de travail de courte durée et aider à l'embauche d'un jeune en CDI.*
- *Accords « compétitivité-emploi »: Ce dispositif permet aux entreprises de négocier, avec les représentants des salariés, le temps de travail en fonction de l'activité économique en modulant les salaires.*
- *La mobilité interne peut être imposée aux salariés.*

B. Les transformations des politiques de l'emploi.

- Chômage structurel augmente dans les années 1980 + remise en cause des politiques keynésiennes => modification des politiques de l'emploi.
 - Adoption de la logique du « workfare » dans les pays anglo-saxons => incitations au retour à l'emploi préféré à l'assistance sociale.
 - Y.L-Horty (2013): « Politiques de l'emploi: pourquoi ça ne marche pas? » in RCE, L'adieu au chômage. Non, les politiques n'ont pas tout essayé.
 - Pas de réforme réellement radicale depuis l'entrée en crise.
- Pr Tirole faut créer un type de contrat avec droit progressif car CDD = "mauvais contrat".
- Ds cas de bonus-malus = ent pourrait sous-traiter les activités les plus risqués = faut remonter le bonus-malus ou donneur d'ordre ou maison mère.

Mais bonus-malus pourrait pousser les ent à ne pas embaucher = pr éviter d'avoir de malus et ce serait les moins qualifiés qui seraient les plus touchés.

- Certains pays sont revenus ou presque à la situation d'avant crise : Allemagne, Royaume-Uni, Suède ;

- D'autres restent dans une situation durablement dégradée, malgré une amélioration récente de la situation de l'emploi : Espagne, Italie, Portugal.

- Un certain nombre est dans une situation intermédiaire : Autriche, Danemark, Irlande, Pays-Bas.

Problèmes communs: chômage des jeunes et chômage de longue durée.

Les marchés fi veulent Flex le marché du L ==> car pression à la baisse des salaires et dc aug des dividendes.

Les réformes entreprises s'articulent autour de 5 orientations principales:

1. Assouplissement du droit concernant les contrats de travail ;

2. Décentralisation de la négociation collective (vers les entreprises) et favorisation de la flexibilité interne ;

3. Recherche de modération salariale et baisse du coût du travail ;

4. Des régimes d'assurance chômage et d'assistance plus incitatifs au retour à l'emploi et souvent accessibles à un plus grand nombre ;

5. Un accent mis sur les gains d'efficacité au sein des services publics de l'emploi et la dynamisation des politiques actives du marché du travail.

- Les pays qui avaient, dès avant la crise, corrigé des déséquilibres structurels sur le marché du travail et activé leurs politiques de l'emploi ont été moins touchés et se rétablissent plus facilement : c'est le cas de l'Allemagne, du Royaume-Uni, de l'Autriche, du Danemark et de la Suède.

- L'amélioration récente de l'emploi dans les pays ayant réformé récemment est dû essentiellement à la reprise de la croissance.

Si ces réformes sont faites en temps de crise = aggrave dualisation du marché du L car emplois les moins qualifiés sont supprimés en premier et se sont les derniers à retrouver du taf.

Un bon niveau de salaire et de sécurité de l'emploi ainsi que des conditions de travail décentes peuvent aller de pair avec un taux d'emploi élevé, d'après les

nouvelles données de l'OCDE sur la qualité de l'emploi dans 45 pays (OCDE 2016).

- Trois aspects essentiels de l'emploi qui concourent au bien-être des travailleurs:
 - **La qualité des revenus d'activité.** Quelle est la contribution de l'emploi aux conditions de vie matérielles ? Comment sont distribués les salaires au sein de la population active ?
 - **La sécurité sur le marché du travail.** Le risque de perdre son emploi ou de rester au chômage est-il élevé ? Quelles sont les conséquences économiques d'un licenciement pour les travailleurs ?
 - **La qualité de l'environnement de travail.** L'emploi ne se résume pas au seul niveau de salaire. Quels sont la nature et le contenu du travail ? Quel niveau de pression englobe-t-il ? D'autres aspects importants, tels que l'organisation du temps de travail, les relations professionnelles, les possibilités de formation et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée sont également pris en compte.
- La crise a ainsi lourdement pesé sur le nombre d'emploi disponibles, mais aussi sur leur qualité.
- La qualité des emplois est non seulement importante pour le bien-être des travailleurs, mais aussi pour la productivité des entreprises.

III. La politique structurelle dans l'UEM.

A. Le budget de l'UE.

- Budget de l'UE représente environ 1 % du PIB de l'Union. **Pas de déficit possible.**
- Contribution de chaque État fonction de sa richesse et de son niveau de développement.

$F + It + All + R-U \Rightarrow 60\%$ des recettes.

De quoi se compose le budget ? Différents types de ressources, l'Union européenne ne prélève aucun impôt elle-même.

La **ressource "RNB"** (pour "revenu national brut"): 70% du budget. Contribution de chaque État calculée en fonction de son poids économique.

Les **ressources propres traditionnelles (RPT)**: 16% des recettes totales. Droits de douane perçus sur les importations en provenance de pays tiers.

La **ressource TVA**: 12 % des recettes. Taux uniforme, pour tous les États membres \Rightarrow partie de la tva est transféré à l'UE.

La **France** est le deuxième contributeur au budget européen, après l'Allemagne. Elle doit fournir 22 mds d'euros à l'Union européenne en 2018, soit 15% des recettes.

Où vont les dépenses ?

Essentiel des dépenses (70 %) : **Politique agricole commune** (PAC) et **Politique de cohésion**, dont l'objectif est de réduire les inégalités régionales et sociales au sein de l'Union européenne.

La **France** est le premier bénéficiaire des dépenses européennes (14,5 milliards d'euros en 2015), et notamment celles relatives à la Politique agricole commune.

- En mai 2018, la Commission européenne a proposé un nouveau **budget pour la période 2021-2027**. Elle y plaide pour un montant accru (1 279 milliards d'euros) et incluant de nouveaux champs d'action (migrations, sécurité...), tout en proposant des coupes dans d'autres domaines comme l'agriculture et la politique régionale. Autre innovation majeure : l'établissement de nouvelles ressources propres, pour diminuer la part de contribution des États membres (taxe européenne par exemple). Une option qui paraît d'autant plus nécessaire qu'avec le départ du Royaume-Uni en 2019, l'Union devrait faire face à un manque à gagner de 20 milliards d'euros par an.
- La proposition doit désormais être discutée par les États membres et les députés européens, dont beaucoup ont affichés leur désaccord. Montant trop élevé pour l'Autriche ou encore les Pays-Bas, trop faible pour beaucoup d'eurodéputés, coupes de la PAC inacceptables pour la France...

B. La politique régionale: fonds structurels et fonds de cohésion.

- Objectif: réduire les écarts de développement entre les régions et les États membres pour atteindre la cohésion économique, sociale et territoriale

Fonds européen de développement régional, FEDER depuis 1975 :

- Le plus important => réalisation d'infrastructures et des investissements productifs créateurs d'emplois notamment à destination des entreprises ; stratégie numérique ; économie sobre en carbone
- Vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres entre ses régions.

Fonds social européen (FSE) depuis 1958: ==> obj sociaux = pauvreté

- Investissement dans le capital humain, l'objectif premier étant d'améliorer l'emploi et les possibilités de formation dans les pays de l'Union européenne.
- Améliorer la situation des personnes les plus vulnérables menacées de pauvreté.

C. La politique agricole commune (PAC).

• Créée par le traité de Rome en 1957, elle a été **mise en place en 1962**. **Ses objectifs** sont alors :

- D'accroître la productivité de l'agriculture.
- D'assurer un niveau de vie équitable à la population agricole.

Depuis, s'y sont ajoutés les principes de :

- respect de l'environnement
- sécurité sanitaire.

• **Les agriculteurs bénéficient à l'origine :**

- D'**aides indirectes** (les "**prix garantis**"), qui leur assurent un prix minimum pour leur production en comblant la différence entre prix du marché et prix garanti.

Une préférence communautaire permet de protéger le marché européen de la concurrence de produits importés à bas prix taxe douanière spécifique à ce secteur.

Les dernières réformes adoptées en 2013 mettent davantage l'accent sur:

- des pratiques agricoles plus écologiques ;
- Aider les consommateurs à faire des choix en connaissance de cause au moyen de labels de qualité européens.
- Favoriser l'innovation dans la production agricole et agro-alimentaire (grâce aux projets de recherche européens) afin d'accroître la productivité et de réduire les incidences sur l'environnement, par exemple en utilisant des sous-produits et des déchets agricoles pour produire de l'énergie ;

A. La politique industrielle européenne: une politique de la concurrence ?

La promotion de la R et D.

Objectif chiffré de 3 % de dépenses de R et D dans le PIB en 2010 => échec.

- Stratégie Europe 2020 lancée en 2010 => promouvoir une croissance « intelligente, durable et inclusive » autour de 5 objectifs:

- 3 % de PIB consacré à la R et D (2 % aujourd'hui).

- Faire sortir 20 millions de personnes de la pauvreté.

- Guillou Sarah (2017): « La politique industrielle européenne, petite sœur de la politique de la concurrence »

La politique de la concurrence est dominante en Europe et par le passé de nombreuses politiques industrielles sont heurtés a politique de la concurrence. La politique industrielle avantage des secteurs donc biaise la concurrence. Souvent les 2 politiques ont été opposées.

La concurrence est au fondement du marché commun

1. le contrôle des fusions => la politique industrielle peut entrer en opposition dans le sens où elle fait émerger des champions nationaux. Il y'a peu de projet sur lesquels la commission européenne fait jouer son droit de veto.

2. Le contrôle européen des aides et la lutte contre la course aux subventions: certaines aides seront considérées comme incompatibles avec le marché commun

1. Le secteurs des industries solaires ou l'Europe est très en retard et se fourni en panneau photovoltaïques auprès de la Chine = qui les vend moins cher en Europe qu'en Chine.

Selon la Commission européenne, les entreprises publiques doivent fonctionner comme les entreprises privées.

Baisse constante de l'aide des États aux entreprises depuis les années 1990.

Exemple de l'ouverture à la concurrence des industries de réseau ferrés = monopoles

naturels car économie d'échelle liées à des coûts fixes d'infrastructures importants

Cas de l'ouverture du marché des télécommunications en France depuis 1998 après 10 ans de transformations de l'opérateur historique (du statut d'administration publique à société anonyme)

- La libre circulation des produits suppose de supprimer aussi les frontières techniques => nécessité d'harmonisation des normes techniques et d'application du principe de reconnaissance mutuelle (acceptation d'un produit fabriqué dans un autre pays même si les normes sont différentes).

En guise de conclusion du D...

- Caractéristiques de l'économie française:
 - Règlementation assez forte des marchés;
 - Poids important des dépenses publiques et sociales.
- Retour en grâce du « modèle français » dans la presse anglo-saxonne car meilleure traversée de la crise.

- Explications : 4 caractéristiques structurelles

1. La démographie : enfants par femme => favorable à la retraite par répartition + La santé : bon classement OMS => favorable au K humain;

3. Des inégalités continues ;

4. L'écologie : intensité carbonique de la croissance française (émission de GES par unité de PIB) la plus faible du monde développé.

Réformes structurelles: politiques économiques visant à élever de façon pérenne le niveau soutenable du PIB et/ou de l'emploi. On parle de réforme structurelle pour parler de politique qui consiste à flexibiliser le marché du L et libéraliser le marché du service.

- Réformes sur le marché des B&S: on veut déréguler le marché pour diminuer le pouvoir de négociations des E des secteurs dérégulés=> cela va diminuer les rentes=> diminution des prix des biens intermédiaires=> si les prix diminuent, les couts pour les E qui achètent ces biens intermédiaires diminuent=> incitation et capacité supplémentaire à innover=> amélioration de la prodT.

- Flexibilisation du marché du L: déréglementer les marchés pour diminuer le pouvoir de négociation salarial=> baisse des salaires=> hausse des profits=> plus de possibilité d'investir dans l'innovation=> plus de productivité.

Dernièrement la Finlande a mené ce type de réformes: ça situation début 2010 est mauvais avec une croissance négative de son PIB et un taux de chômage qui dépasse 9% notamment à cause de l'échec de Nokia (avant leader mondiale), de la baisse de production mondiale de papier (beaucoup de foret) et des difficultés économiques Russe (principal partenaires pour ses X). En 2016, Les partenaires sociaux se réunissent et signent un accord portant essentiellement sur la baisse des couts salariaux, la hausse de l'efficacité de l'État, la réduction des dépenses publiques et

réformes du système de santé. Les X ont accélérés et le pays a connu une croissance de 2% en 2016 et 3% en 2017 et le taux de chômage est revenu à 8%.

1. Faible soutien dans la population de ceux qui en bénéficient et une forte opposition de la part de ceux qui sont concernés : ceux qui ont à perdre perdent beaucoup et sont peu nombreux et les bénéficiaires sont dispersés, et gagnent peu.

2. L'opposition à ces mesures peut être très importante, visible et handicapante pour l'économie (les taxis qui bloquent les aéroports)

3. Les effets positifs sont progressifs : prennent du temps et les effets politiques de ce sont fortement négatifs.

4. Les agents ont souvent une représentation erronée de l'économie par exemple trop favorable aux dépenses publiques pour réduire le chômage ou la progression des impôts est le meilleur moyen de pallier aux inégalités.

5. Il existerait une « culture de lutte de classe » : il est inconcevable d'avoir des réformes à la fois bénéfiques aux salariés et aux entreprises. Il faudrait mettre en place les réformes le plus rapidement après l'élection, mener les réformes dans des domaines différents pour ne pas faire qu'un seul perdant, et faire la pédagogie de la réforme, et dédommager les perdants de la réforme (= rachat des licences de taxi par l'État)

Si le salaire baisse, la demande aussi. Sommers: si les salaires baissent durablement, la croissance aussi et on est dans une stagnation séculaire. De plus cela touche les moins qualifiés: une flexibilisation du marché du L va entraîner pendant la reprise une hausse de l'emploi d'abord pour les plus qualifiés. Au lieu de diminuer la dualité du marché du L, la flexibilisation va l'accentuer + effet d'hystérèse avec le chômage...